

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 23 JANVIER 2018

ORDRE DU JOUR

- Révision et vote du Règlement intérieur
- Présentation des Projets de l'année
- Retour sur les sondages et vote consultatif du conseil sur le maintien de la semaine des 4 jours $\frac{1}{2}$ ou le retour à la semaine des 4 jours
- Questions diverses

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Pour faire suite à certaines demandes évoquées lors du précédent conseil d'école de la part d'enseignants et de parents délégués (se référer au précédent compte rendu pour plus de détails), le directeur a présenté une révision du règlement intérieur pour approbation et vote auprès du conseil. Ci-dessous les quelques modifications qui ont été apportées après approbation.

Entrées et Sorties :

- Maternelle : L'entrée dans l'école n'est autorisée qu'à l'ouverture des portes par le personnel.
- Section élémentaire : il est fortement conseillé aux parents de CP/CE1 de demander aux enfants d'attendre à l'intérieur de l'établissement et d'aller les chercher devant l'école.
- En l'absence du policier municipal, il est recommandé aux parents d'accompagner les enfants pour traverser la route.

Vigipirate :

- Application du plan Vigipirate : Interdiction formelle aux parents d'accéder à l'école hors temps scolaire.

Divers : (comportement dans l'école)

- Les sucreries (bonbons, chewing-gum, barres chocolatées, etc) sont désormais interdites sur le temps scolaire.

PROJETS PÉDAGOGIQUES

Vincent Tallégas explique qu'un certain nombre de projets sont communs à l'ensemble des classes, telle que la participation au Festival du Court Métrage au Sémaphore ou le prix des Incorruptibles.

Prix des Incorruptibles (MS au CM2) : sélection de livres proposés à la lecture dans l'année et pour lesquels les enfants seront amenés à voter pour désigner leur préféré.

Festival du Court Métrage (PS au CM2) : Festival organisé par l'association Trégor Cinéma présidée par Frédéric Gélard. Les élèves assisteront à la projection d'une sélection de films courts au Sémaphore au mois de Mars.

Certains projets peuvent également être suivis par plusieurs classes à des périodes différentes, comme pour la piscine, la voile, le tennis.

Piscine (GS - CP - CE1 - CE2) : séances à la piscine de Ti Dour à Lannion.

Voile (CE2 - CM1) : en partenariat avec l'École de Voile de Trébeurden. Cycle de 6 demies journées (Financement pris en charge par la Mairie et par l'ALT, 1 cycle pour chaque)

+ 1 journée offerte avec la participation à la rencontre « toutes voiles dehors » entre le 21 juin et le 5 juillet 2018 (rencontre ouverte aux classes de cycle 3 des écoles du département ayant pratiqué un cycle voile dans l'année).

Tennis (CE2- CM2) : en partenariat avec l'ATT (Association Trébeurdenaise de Tennis).

Spectacle de fin d'année : il aura lieu au Sémaphore les Mardi 3 et Jeudi 5 Juillet 2018

Fête de l'école : 10 juin 2018

Vincent Tallégas précise que malgré l'absence de financement extérieur, ce cycle tennis a été maintenu du fait du très bon retour de l'expérience auprès de l'entraîneur Aurélie Dorp qui encadre les enfants depuis 2 ans à l'école.

Le Maire, Alain Faivre, ajoute que la mairie a pour projet de refaire la salle de tennis (les éclairages ont par ailleurs déjà été changés cette année).

Les parents délégués demandent à ce qu'il soit bien rappelé aux familles de prévoir des chaussures adaptées lorsque les enfants démarreront le cycle tennis.

Voici ci-dessous les autres projets spécifiques à chaque classes présentés par les enseignants :

TPS-PS - Lisiane Droujininsky

- Spectacles : les enfants sont allés voir un 1^{er} spectacle au Carré Magique à Noël, ils ont été à une projection de courts métrages dans le cadre du festival et ont eu une représentation à l'école le 23 mars dernier appelé « Une bille en bois ».
- Thème de l'année : L'Arbre, les élèves feront une dernière sorties « de fin d'année » sur le thème de l'arbre et de la nature, ce sera également le thème de l'exposition.

MS-GS - Catherine Remars et Caroline Larivain

- Spectacles : idem que les TPS-PS.
- Chacune des classes est allée planter un arbre dans le « jardin partagé » situé entre les cours d'élémentaire et de maternelle.
- Les élèves de GS ont eu un cycle de piscine sur 6 semaines.

CP - Nathalie Leclerc

- Piscine
- 2 sorties spectacle au Carré Magique

- Projet musical, avec spectacle au Sémaphore en fin d'année
- Cycle sophrologie - relaxation (après les vacances de février) 5 séances

CE1 - Sandrine Guillou

- Piscine 2 fois/ sem sur 5 semaines
- Classe nature à la ferme pédagogique de Trémargat du 15 au 18 mai
- Projet musical pour le spectacle de fin d'année (idem CP)

CE2 - Vincent Tallegas

- cycle tennis (ATT)
- cycle voile (EVT) - 6 demies journées + 1 journée rencontre inter-classes départementale

CM1 - Stéphanie Gorse

- Sortie à Valorys en début d'année sur le développement durable (avec CM2 et collège)
- Projet EDD « Classes en Résidences » en partenariat avec le collège Paul Le Flem, avec 1 journée au collège prévue pour suivre les cours/ateliers dans les classes de 6^{ème} (commencé en CM1)
Nouveauté cette année : le partenariat se fait sous forme d'échange => les 6^{ème} vont également venir en immersion à l'école de Trébeurden.
- Cycle voile (EVT) : 6 demies journées + 1 journée rencontre inter-classes départementale

Par rapport au projet sur l'Education au Développement Durable, **Alain Faivre** note qu'il serait intéressant que les élèves visitent aussi l'objeterie (Recyclage et remise sur le marché d'objets - Projet d'achat d'une maison dédiée à ce projet par ALT).

CM2 - Christine Trelu

- Classe découverte « corsaire » en résidence à Plouha (sorties St Malo / Paimpol et Bréhat) sur 4 jours au premier trimestre. Christine Trelu insiste sur la qualité des animations qui leur ont été proposées et le bon retour fait par les enfants sur cette semaine.
- Intervention « apprendre à porter secours » sur ½ journée (en 2 séances car groupe important) => compétences attendues.
- Sortie au Musée de la résistance le 7 juin à Saint Connan - Organisation par l'association du souvenir présidée par Jean-Pierre Le Bars.

Concernant la sortie au Musée de la résistance, **Alain Faivre** précise qu'il y a 3 financements : Souvenir français / mairie / ALT. Traditionnellement, les enfants participent aussi à la cérémonie autour du monument aux morts suite à cette visite, mais **Christine Trelu** indique que cette année, la sortie est organisée après cette cérémonie.

RYTHMES SCOLAIRES - AVIS CONSULTATIF DU CONSEIL

❖ **RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES**

Bertrand Regnault présente dans un premier temps la démarche choisie par la mairie en terme de consultation des enfants/familles et différents personnels concernés par la réforme des rythmes scolaires. Par la même il rappelle que l'organisation actuelle est le fruit d'un travail approfondi des services avec pour objectif principal lors de la mise en place de la réforme de l'intérêt éducatif de l'enfant. Aujourd'hui 99% des enfants scolarisés sur la commune vont aux TAP, ce qui représente un vrai service d'intérêt public et permet au service enfance jeunesse de bien connaître tous les enfants ce qui est important pour le suivi des jeunes par la suite.

Plusieurs questionnaires ont été élaborés pour cibler les différents acteurs concernés.

Il y avait donc 1 questionnaire par famille / 1 questionnaire par enseignant / 1 questionnaire par agent municipal intervenant en TAP / 1 questionnaire par enfant en élémentaire (sauf en classe de CE2, du fait de problèmes organisationnels).

QUESTIONNAIRES ENFANTS :

Les questionnaires enfants ont été complétés sur le temps scolaire afin de s'assurer de la neutralité des réponses (influences des parents à la maison). 80 réponses ont ainsi été collectées.

Il en résulte que 73% des enfants interrogés sont globalement très intéressés par les activités proposées en TAP.

Concernant la pause du midi, les enfants répondent manger à priori au bon moment (60%)

Concernant la fatigue de fin de journée, les réponses sont partagées (+/- fatigués en fin de journée), mais les enfants mettent en avant une fatigue accrue en fin de semaine (+ fatigués en fin de semaine)

Heures de lever : une majorité entre 7h / 8h (10% avant 7h)

Heure de coucher : une majorité entre 20h30- 21h

La question du changement de rythme scolaire n'a pas été posée aux enfants, néanmoins, 1 enfant a mis en commentaire qu'il souhait un retour à 4 jours.

QUESTIONNAIRES PARENTS :

Point positif de 4h d'apprentissage supplémentaires car les enfants sont bien disposés à retenir le matin.

Certains parents de maternelle se plaignent de payer 20€/an pour que les enfants fassent la sieste (TAP maternelle), mais s'ils les mettaient à la garderie le mercredi matin, le coût serait bien plus élevé...

Horaires de classe/TAP : 57% des parents satisfaits.

Choix du maintien de rythme actuel (4,5 jours): Majoritairement NON, à 7 voix près(30 votes POUR 4,5 / 37 pour 4 jours) mais il y a quelques doublons en faveur du non, ce qui ramène le vote plutôt à 50/50 en terme de positionnement.

QUESTIONNAIRES ENSEIGNANTS :

Enseignants convaincus du bienfait des 5 matinées d'enseignement, leur permettant de passer plus de temps avec les enfants, y compris ceux en difficulté.

En maternelle, 2 h de classe succèdent au temps de sieste prévu sur le temps des TAP, ce qui allonge considérablement le temps éducatif pour les enfants avec l'ajout d'une 5^{ème} matinée (la sieste empiétait auparavant sur ce temps de classe).

La continuité apportée par le fait de ne pas avoir de coupure le mercredi est également appréciée (une enseignante ayant fait école le samedi matin précise qu'elle préférerait ce rythme là).

Le temps calme en début d'après-midi semble également bénéfique en maternelle, bien que pour les plus grands, il soit parfois difficile de finir la journée sur un vrai temps de classe après la coupure des TAP (un peu trop long). Plusieurs enseignants seraient davantage satisfaits par un rythme plus linéaire sur la semaine avec des après-midi de classe allégées chaque jour et non juste 2 fois par semaine. Néanmoins, ils s'accordent sur le fait qu'il faut privilégier l'intérêt de l'enfant (Des activités de 45mn chaque jour ne permettant pas d'aborder les mêmes choses en TAP que sur 1h30 2 jours par semaine)

Le directeur souligne la difficulté de gérer la répartition de l'école avec 3 rythmes différents, pour trouver des moments de réunion entre autres, mais trouve que l'ensemble de la communauté éducative a gagné à faire entrer du personnel externe dans l'école par le biais des TAPS.

QUESTIONNAIRES PERSONNEL MAIRIE

Geneviève Pirot souligne le retour positif des agents vis à vis des TAP.

Globalement, ils apprécient beaucoup le lien qui s'est tissé avec les enfants, du fait de les côtoyer sur différents temps (garderie/TAP/ ALSH), ils connaissent maintenant tous les enfants (ceux qui n'allaient jamais à la garderie ou ALSH).

Ils apprécient le confort d'accueil des enfants (temps long et petits groupes), la continuité, ainsi que le contact avec les équipes enseignantes.

Ça ouvre des possibilités par exemple le projet jardin/permaculture ne serait pas possible sans les TAP.

❖ ÉCHANGES ET DÉBATS SUR LA QUESTION LORS DU CONSEIL

Vincent Tallégas évoque un retour fait en classe sur les questionnaires et souligne qu'il a généralement constaté que les parents étaient moins favorables à la semaine des 4,5 jours que leurs enfants.

Bertrand Regnault rappelle qu'un café-parents autour du sujet a été proposé par les services de la mairie, qui a permis notamment un débat intéressant entre les personnes présentes.

Un parent délégué pose la question de savoir s'il est envisageable de dissocier les rythmes en maternelle et en élémentaire. L'école fonctionnant sur un rythme commun, cela semble difficile à mettre en place. Néanmoins, en GS ou les enfants ne font plus de sieste, il pourrait être envisagé de placer les TAPs en fin de journée l'année prochaine, particulièrement en cas de dédoublement de classe GS/CP (suivant le modèle élémentaire).

Il est rappelé par un parent délégué que la mise en place des TAPs ne pourra cependant se faire qu'après l'organisation des classes, les effectifs pouvant évoluer jusqu'à la fin de l'été.

Alain Faivre rappelle que le choix d'un retour à 4 jours nécessite une demande de dérogation à déposer pour le 1^{er} février. En cas de maintien du rythme de 4,5 jours d'école par semaine, aucune démarche n'est à entreprendre.

La situation des communes proches à l'heure du conseil semble être la suivante :

- Pleumeur Bodou, Trégastel, Louannec : 4,5 jours
- Perros, Lannion, Serval : 4 jours

La question du coût de la garderie en cas de retour à la semaine de 4 jours est également évoquée par les parents délégués qui s'interrogent sur la motivation des parents dans leur choix (organisation personnelle ou fatigue des enfants ?).

La question d'une évolution possible pour alléger toutes les après-midi de classe est posée par quelques enseignants. Bertrand Regnault répond qu'aujourd'hui, pour des raisons d'effectifs et afin de privilégier des activités de qualité sur 1H30 plutôt que 45 mn, ce choix n'a pas été fait.

Vincent Tallégas pose la question de savoir si un réaménagement d'emploi du temps avec des matinées plus longues ne pourrait pas être envisagé pour l'avenir ? A suivre...

❖ **RÉSULTATS DU VOTE**

La répartition des voix pour le vote est la suivante :

Une voix par enseignant, soit 8 au total.

8 voix pour l'ensemble des Parents Délégués

2 voix pour les représentants de la mairie

A la question, êtes-vous pour le maintien du rythme scolaire actuel (4,5 jours par semaine), le conseil d'école a voté comme suit :

- Oui : 11 voix (2 Mairie / 5 Parents / 4 enseignants)
- Non : 3 voix (1 Parents / 2 enseignants)
- Abstention : 4 voix (2 Parents/ 2 enseignants)

L'avis consultatif du conseil s'est donc prononcé majoritairement pour le maintien de la semaine des 4,5 jours, soit le rythme scolaire actuel. Un second vote de délibération sera effectué en Conseil Municipal afin de valider le choix définitif de la municipalité concernant le rythme scolaire de l'école de Trébeurden.

Note après conseil : Geneviève Pirot précise « que comme la municipalité n'a pas souhaité déroger à la loi en repassant à la semaine de 4 jours, et que le conseil d'école était du même avis, aucune délibération en Conseil municipal n'a été prise puisque non obligatoire. L'information a cependant été donnée pendant le Conseil Municipal, du choix du maintien à 4,5 jours. »

QUESTIONS DIVERSES: **Nouveaux Aménagements/ Dispositifs Dans** **L'école**

SÉCURITÉ

Vincent Tallégas a présenté lors du conseil un nouveau dispositif anti-intrusion PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) mis en place par la mairie afin de répondre aux exigences de sécurité demandées par le rectorat.

La mairie a doté l'école d'un dispositif d'alerte dans chaque classe et d'un dispositif navigant (petit boîtier portatif pour la surveillance dans la cour).

La procédure en cas de déclenchement du dispositif est la suivante :

Déclenchement => prévient directement le Maire, ainsi que l'Inspection Académique et les gendarmes de l'alerte donnée.

Plusieurs sonneries distinctives sont prévues pour chaque type de confinement : Alerte chimique/Alerte intrusion avec confinement silencieux / Alerte intrusion avec pour objectif l'organisation d'une fuite suivie d'un ralliement ultérieur. Le directeur précise que le dernier type d'alerte doit faire l'objet d'un exercice qui sera mis en place avant fin juin.

Trébeurden est la première école de la circonscription à être dotée de ce dispositif.

PROJET DE PERMACULTURE

Outre les projets pédagogiques, Bertrand Regnault, responsable du service enfance jeunesse, rappelle qu'une serre a été installée dans la cours de récréation de l'école élémentaire, en lien avec le projet de permaculture sur lequel la mairie travaille depuis plusieurs mois déjà.

Ce projet est actuellement soutenu en TAP par Valentina, une jeune Italienne Volontaire Internationale au service de la Mairie, et la municipalité à également demandé l'expertise d'une intervenante de l'éco-centre de Chapelle neuve.

CONSEIL D'ÉCOLE

La date du prochain conseil d'école est fixée au 14 juin après la fête de l'école.

PARTICIPANTS

Enseignants

- Vincent Tallégas (Directeur - CE2)
- Lisiane Droujininsky (PS1/PS2)
- Catherine Remars (MS/GS)
- Caroline Larivain (MS/GS)
- Nathalie Leclerc (CP)
- Sandrine Guillou (CE1)
- Stéphanie Gorse (CM1)
- Christine Trelu (CM2)

Absent : Sébastien Hingant (CE2/CM2)

Représentants de la Mairie

- Alain Faivre (Maire)
- Bertrand Regnault (Responsable Enfance Jeunesse)
- Geneviève Pirot (Élue Enfance Jeunesse)

Représentants des Parents

- Aurélie Schaeffer-Morin
- Valérie Lissillour
- Vanessa Kirchner
- Didier Guerniou
- Emilie Cresseveur
- Stéphanie Le Coz
- Laurent Rillet
- Delphine Bihannic Guyot
- Nicolas Voisine
- Marie-Flore Cousin-Besson